

**Tournois Fermés de Juillan**  
**17 et 18 octobre 2020**  
**REGLEMENT DU TOURNOI**

**Article I : Participation.**

Le tournoi a lieu à la Salle Polyvalente de Juillan, Maison JOUANOLOU, 24 bis Rue Maréchal Foch, 65290 Juillan.  
Tout joueur français doit être titulaire de la licence A.

**Article II : Le tournoi**

Le tournoi est ouvert aux joueurs avec un élo inférieur à 2200.

**Article III : Déroulement.**

La cadence est de 60 minutes avec l'incrément de 30 secondes pour chaque coup.

Horaires :

Ronde 1 : 17/10 à 14h00

Ronde 2 : 17/10 à 17h00

Ronde 3 : 18/10 à 09h30

Ronde 4 : 18/10 à 13h00

Ronde 5 : 18/10 à 16h00

Pas de remise des prix officiel (car pas de prix) mais un pot de l'amitié à la fin des parties.

Les parties sont régies selon les règles de la FIDE établies au 1er janvier 2018.

Conformément au règlement de la FFE les joueurs sont forfaités après 30 minutes de retard sauf la première ronde où le délai est d'une heure.

**Article IV : Appariements et classements.**

Les appariements sont effectués en Toutes Rondes par PAPI. Les règles utilisées sont celles de la FIDE.

Seront appariés pour la première ronde les joueurs présents dans la salle ayant pointé avant 13h40 ou ayant payé leur inscription.

Les joueurs seront classés suivant le nombre de points.

Départages entre ex-æquo : Nombre de Victoires, Performance

**Article V : Prix.**

Un trophée sera offert au premier de chaque Tournoi.

**Article VI : Comportement des joueurs.**

Il est formellement déconseillé aux joueurs d'apporter un téléphone mobile et/ou un autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Si néanmoins vous apportez un appareil, ce dernier doit être éteint et rangé dans un sac pendant la partie. Si cet appareil émet un son dans la salle de jeu pendant la partie, le joueur perdra sa partie et l'adversaire gagnera.

**Article VII : Protocole sanitaire.**

Les organisateurs, arbitres, et joueurs de plus de 11 ans, ont l'obligation de porter un masque durant la durée de la compétition.

Les joueurs ont obligation de :

- se passer les mains au gel hydro alcoolique avant et après la partie ;
- à l'issue d'un déplacement, se passer les mains au gel hydro alcoolique en retournant à leur place ;

Les ensembles d'échecs seront nettoyés à l'issue de chaque partie.

**Article VIII : Arbitrage**

L'arbitre du tournoi est :

Samy AIT CHAOUICHE, Arbitre Fédéral Open 1

Il sera chargé de faire respecter le présent règlement.

Les joueurs sont tenus de respecter le règlement.

L'arbitre

Samy AIT CHAOUICHE

Pour l'organisation

Samy AIT CHAOUICHE